



Assurer et prévenir les risques professionnels en Aquitaine

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Aquitaine



Au nom de l'Assurance Maladie Risques Professionnels, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail d'Aquitaine (CARSAT) accompagne les entreprises dans leurs démarches de prévention des risques professionnels.

En tant qu'assureur social, elle calcule et notifie leurs taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles. Ces cotisations assurent l'indemnisation des salariés victimes d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle.

Issus du monde de l'entreprise, les ingénieurs conseils et les contrôleurs de sécurité de la CARSAT Aquitaine allient l'expérience de terrain à une solide formation en prévention. Interlocuteurs directs et privilégiés des entreprises, ils sont à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs besoins.

Afin de réduire la sinistralité dans les secteurs les plus touchés, la CARSAT Aquitaine définit avec les partenaires sociaux des programmes et des actions de prévention ciblés. Elle les développe et coordonne leur mise en œuvre en collaboration avec un réseau de partenaires régionaux et nationaux : services de santé au travail, organismes de prévention, services déconcentrés de l'Etat et fédérations professionnelles.

Toutes ces actions concourent à l'atteinte d'un seul et même objectif : prévenir les risques professionnels et protéger la santé des salariés.

“ Si les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un coût, la prévention est un investissement. ”

Dominique SAITTA,
Ingénieur Conseil Régional
de la CARSAT Aquitaine.

La référence en prévention des



Être à l'écoute des entreprises

De l'évaluation des situations dangereuses à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, les ingénieurs conseil et les contrôleurs de sécurité de la CARSAT Aquitaine peuvent accompagner les entreprises dans leurs démarches de prévention.

A leurs côtés, ils analysent et définissent ensemble les mesures les mieux adaptées.

Aider à la conception des lieux et des équipements de travail

Intégrer la prévention dès la conception des lieux et situations de travail sur un projet de construction ou d'extension permettra à l'entreprise de bénéficier d'un bâti garantissant la santé et la sécurité de ses salariés, et de limiter les interventions ultérieures.

La CARSAT met à disposition des entreprises l'expertise d'un ingénieur conseil, d'un contrôleur sécurité, d'un ergonome et d'un psychologue du travail pour les conseiller dès l'étude de leur projet.



Diffuser des informations techniques



Des questions techniques, réglementaires, juridiques, des demandes d'affiches, brochures, guides, films... Le secteur documentation de la CARSAT Aquitaine répond à toutes les demandes d'information relatives aux risques professionnels grâce à son fonds documentaire alimenté de manière permanente par l'INRS, la CNAMTS et la CARSAT.

Former à la sécurité au travail

La CARSAT Aquitaine, en partenariat avec la CNAMTS, l'INRS et les autres CARSAT, développe une offre de formation adaptée aux besoins de prévention des entreprises. Ces formations sont assurées par des formateurs de la CARSAT et des organismes de formation spécialement habilités.

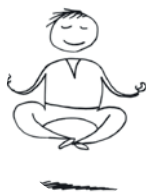


risques professionnels

Faciliter la gestion des risques professionnels

L'Assurance Maladie Risques Professionnels met à disposition des entreprises un outil de gestion pratique, facile d'utilisation et entièrement gratuit, le compte AT/MP sur www.net-entreprises.fr.

Ce service en ligne permet à l'entreprise de suivre sa sinistralité en temps réel, de consulter les taux de cotisation notifiés à chacun de ses établissements ainsi que les éléments de calcul (feuilles de calcul et relevés de compte).



Aider à la prévention du risque chimique

Le laboratoire interrégional de chimie de la CARSAT Aquitaine est une référence en matière d'évaluation et de prévention du risque chimique.

11 professionnels prélèvent, analysent et peuvent assister les préventeurs des CARSAT du Sud-Ouest et les médecins du travail dans leurs diagnostics.

Grâce à ses appareillages uniques, ils réalisent des analyses poussées et spécifiques de fumées diesel par exemple.



Soutenir financièrement les projets de prévention

Afin d'aider les entreprises désireuses de maîtriser leurs risques professionnels et d'améliorer la santé et la sécurité de leurs salariés, la CARSAT Aquitaine propose des aides au financement : Aides Financières Simplifiées et Contrats de Prévention.



Repères

- ▶ 111 869 entreprises cotisantes en Aquitaine
- ▶ 829 957 salariés couverts pour les risques d'accidents du travail et maladies professionnelles
- + de 2 265 000 euros d'aides financières attribuées aux entreprises en Aquitaine

(chiffres 2010)

L'actualité au fil de l'eau



Restez vigilant sur l'info risques pro !

Tous les 2 mois, la CARSAT Aquitaine publie sa lettre d'information sur les dernières actualités de la prévention en Aquitaine.

Sous forme d'interviews, de témoignages de professionnels et de préventeurs, de conseils et de références documentaires (publications des CARSAT, de l'INRS, textes réglementaires, sites Internet, etc.), l'information délivrée se veut pratique, diversifiée et facile à lire.

Totalement gratuit, l'abonnement se fait directement en ligne sur : www.carsat-aquitaine.fr

Les lecteurs témoignent :

« Pour moi, Vigie est un incontestable outil de travail, j'y trouve des résumés précis, toujours en lien avec l'actualité. Longue vie à Vigie ! »

Michel, Responsable de production

« Vigie est diffusé sur tous les sites de mon entreprise, pour une information auprès des salariés. J'apprécie les sujets abordés qui me permettent de réaliser une petite animation régulière sur le thème de la sécurité. »

Jean-Philippe, Responsable Qualité et Sécurité

« J'y trouve des informations claires et concises, avec des liens informatiques bien utiles. »

Virginie, Ingénieur HSEQ

Contacts

Prévention des risques professionnels

05 56 11 64 31

prevdir@carsat-aquitaine.fr

Documentation

05 56 11 64 36

documentation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

05 56 11 29 88

tarification.at@carsat-aquitaine.fr

Formation

05 56 11 69 58

formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Laboratoire Interrégional de chimie

05 56 28 27 30

laboratoire.prevention@carsat-aquitaine.fr

IPRP

05 56 11 28 53

sylvie.mange@carsat-aquitaine.fr

CARSAT Aquitaine
80 avenue de la Jallère
33053 Bordeaux cedex

www.carsat-aquitaine.fr



Carsat
Retraite & Santé
au travail
Aquitaine

Votre interlocuteur en région pour



l'Assurance
Retraite



l'Assurance
Maladie



l'Assurance
Maladie

RISQUES PROFESSIONNELS

